

# Investissement Socialement Responsable (ISR)

**L'ambition de Accor** : se développer dans le respect des hommes et de l'environnement. En reconnaissance de cet engagement et de ses résultats, Accor figure aujourd'hui dans les quatre indices éthiques de référence, qui rassemblent les investissements jugés socialement responsables.

En savoir plus sur les quatre indices éthiques

Cet engagement s'appuie sur des critères sociaux, environnementaux, éthiques et de gouvernance d'entreprise qui s'articulent autour de quatre axes.

---

**1- Répondre à la croissance du Groupe et à sa mutation des métiers par une politique de ressources humaines exemplaire.** Accor souhaite ainsi attirer les talents, accroître la mobilité, intensifier la formation, soutenir le développement des écoles hôtelières et accompagner les hommes et les femmes de Accor, qui sont les premiers artisans de la satisfaction des clients.

En savoir plus sur la politique de ressources humaines du Groupe >

**2- Réinventer l'hôtellerie durablement, telle est la nouvelle ambition affichée par Accor avec le programme PLANET 21.** Alors que le Groupe entre dans une phase d'expansion accrue, il réaffirme sa conception d'un développement responsable, générateur de valeur partagée par tous : PLANET 21 accélère et intensifie l'engagement de Accor dans le développement durable pour en faire un avantage compétitif décisif pour le Groupe, ses marques et ses partenaires, et ce auprès de clients de plus en plus réceptifs aux questions environnementales et sociétales. A la clé, 21 engagements assortis d'objectifs chiffrés, que tous les hôtels devront respecter d'ici à 2015. Avec PLANET 21, Accor met l'hospitalité durable au centre de sa stratégie, de son développement et de son innovation.

Découvrez le programme PLANET 21

**3 - Tisser des liens entre les cultures en accompagnant le développement des personnes et leur intégration dans la communauté.** La Fondation Accor, créée en 2008, permet aux salariés de s'engager localement en véhiculant les valeurs du Groupe.

Enfance, proximité, santé, culture... Autant de questions qui justifient les actions de mécénat soutenus par des partenariats de long terme.

En savoir plus sur la Fondation Accor

**4 - Garantir une gouvernance responsable et concertée.** Cette fonction revient aux organes de direction de Accor qui, par la répartition des pouvoirs et la sélection de leurs comités, peuvent assurer la prise en compte des engagements éthiques du Groupe.

En savoir plus sur la gouvernance de Accor